

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT  
31 - Haute-Garonne

## Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	9
• votants	10
• absents	2
• exclus	

Date de convocation :  
25 février 2015

Date d'affichage :

## Objet

Approbation du Compte  
de Gestion 2014.

De la commune BARBAZAN

Séance du 03 mars 2015 à 18 heures 00



Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mesdames BOLEA Maryse, NOE Liliane, VEYRIES Nadine,  
Messieurs BRUNA Roger, DELORT Thierry, MAURETTE Bernard,  
SALES André, VALLE Antony.

Absents excusés : Mme ARIES Fabienne procuration à Mme  
STRADERE Michèle, Mr SIBRA Gérard.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

- Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014.

- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurants au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer ses écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014.

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

*à ref*

201508

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture SAINT-  
GAUDENS le 05 mars 2015.  
Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 04 mars 2015

Le Maire

